

« Même si toi tu n'as pas de problèmes, tu n'es pas obligé d'ignorer les problèmes des autres. Le principe d'aider, c'est un geste gratuit. Quand j'aide quelqu'un et que la personne est contente, je me dis que j'ai réussi à faire quelque chose. Tu n'es pas obligé d'être payé pour aider quelqu'un. »

Ensemble, BÂTISSONS LA RELEVÉ

● **KARINE VILLENEUVE**, déléguée syndicale au Metro Montée Paiement à Gatineau



TUAC
LOCAL 500